



## SOMMAIRE :

- p. 1 à 3 : Travaux Pont du Havre
- p. 3 : **Spécial comité d'étoile**
- p. 4 : Convention SNCF-Région

## CONTACTS :

LUTECE :  
Maison Creilloise des Associations  
11, rue des Hironvalles  
60100 CREIL  
Site Internet :  
[www.asso-lutece.org](http://www.asso-lutece.org)  
Courriel :  
[contact@asso-lutece.org](mailto:contact@asso-lutece.org)

LUTECE est membre de la FNAUT



Fédération Nationale des  
Associations d'Usagers des Transports

### MOBILISONS-NOUS TOUS POUR LE COMITÉ D'ÉTOILE

Le prochain comité d'étoile de la gare de Creil a lieu le **jeudi 7 novembre** : il est **ouvert à tous** les usagers. Depuis le début de l'automne, ils ont subi de **forts désagréments** dus à de **gros travaux** à St Denis, auxquels s'ajoutent les **dysfonctionnements** habituels (panne de matériel, attente de personnel, trains bondés, ...): il est donc **indispensable** que tous nous nous **mobilisions collectivement** et fassions des **propositions** pour **obtenir** des **améliorations sensibles**.



Rendez-vous le  
**jeudi 7 novembre 2013**  
**à 18 h 30,**  
à l'IUT de l'Oise  
(13, allée de la Faïencerie, à  
Creil)

## TRAVAUX DU PONT DU HAVRE :

### DES DÉBUTS TRES DIFFICILES POUR TOUS LES USAGERS

Voici le compte-rendu de la situation des trains en Picardie pendant la première semaine de travaux au Pont du Havre. Le moins qu'on puisse dire, c'est qu'elle ne fut pas une période tranquille pour les usagers. Jugez plutôt !

Les débuts de la phase n°1 des travaux ont été chaotiques avec, le 24 septembre, un incident sur un appareil de voie à Longueuil-Sainte-Marie qui a provoqué des retards très importants toute la matinée sur l'axe St Quentin-Creil-Paris et ce, dès le premier train.

Le lendemain, c'était au tour des voyageurs de la branche d'Amiens de subir une interruption totale de circulation suite au forçage d'un passage à niveau par un automobiliste et, surtout, de la perte de la commande à distance d'un poste d'aiguillage. Ce dysfonctionnement s'est soldé par de nombreux retards, dont certains atteignent les 2 heures !

Le 26 septembre, le TER n°847906 (St Quentin-Paris) qui devait être détourné via Ormoy-Villers a été bloqué par l'incendie en ligne d'un train de la ligne Transilien K. Les usagers ont été transbordés dans un TER Laon-Paris lui même détourné par... Creil avec, à la clé, un important retard et des conditions de voyage déplorables. Le soir, après une pointe correcte jusqu'à 18 h 20, la panne d'une rame V2N à Orry-la-Ville a une nouvelle fois provoquée des perturbations (transbordement des voyageurs et retards de 40 à 57 mn sur d'autres trains).

Vendredi 27 septembre, on a constaté une pointe matinale relativement calme à l'exception des 35 mn de retard subies par le TER n°847810 détourné par Persan (suite à un problème de passage à niveau) et une circulation globalement correcte le soir, suivie d'un week-end sans problème notable.

Lundi 30, les usagers subirent un nouvel incident sur la branche de Compiègne, suite à un important dégagement de fumée sur une voiture Corail lors de sa mise à quai à Saint-Quentin, nécessitant l'intervention des pompiers. Cela engendra la suppression de l'Intercité n°12300, des retards et donc des conditions de voyage difficiles dans les autres trains.

Ces incidents lourds de conséquences pour les usagers mettent une nouvelle fois en lumière le manque de fiabilité du matériel roulant et des infrastructures, qui ne semble pas s'améliorer malgré les promesses de « plans d'action » et les nombreuses interruptions pour travaux, dont les usagers ont pour l'instant du mal à percevoir les bénéfices !

➔ **Suite en page 3**

Cette publication a pu être réalisée grâce au soutien financier des collectivités territoriales :



Conseil général  
de l'**Oise**



COMMUNAUTÉ  
DE L'AGGLOMÉRATION  
CREILLOISE



## **TRAVAUX DU PONT DU HAVRE (SUITE) : LUTECE VOUS LIVRE DES INFOS !**

LUTECE vous apporte des précisions essentielles même si vous savez déjà tout puisque vous souffrez depuis plusieurs semaines !

### ***Des précisions essentielles !***

Ce chantier sur déroule en **plusieurs phases** avec, à chaque fois, un plan de transport **différent** (et donc une modification **horaire** des trains). Le changement d'horaire s'arrête normalement le **11 novembre 2013** même si les travaux continuent jusqu'au 29 novembre.

Pendant toute la durée des travaux, des **limitations de vitesse** mises en place dans la zone du chantier **augmentent le temps de parcours** des trains et limitent le débit de la ligne. Par conséquent, la circulation des lignes utilisant le tronçon Creil-Paris (TER, Intercités et RER D) est fortement modifiée.

En effet :

- certains TER voient leurs **horaires décalés**, alors que d'autres sont **détournés** (par Persan ou Ormoy) ou **supprimés** – avec, en compensation, des arrêts ajoutés à Chantilly et Orry-la-Ville ;
- des Intercités sont également **détournés** par Persan ou Ormoy, ce qui occasionne non seulement des changements d'horaires mais aussi une forte **augmentation** du **temps de parcours** et des **risques supplémentaires de retards** liés aux gênes de circulation.

### ***Le « tuyau » de l'usager futé :***

**Attention :** Suite aux détournements, le premier train à partir n'est pas forcément le premier arrivé à destination. Dans le choix du train à prendre, les usagers doivent donc consulter également les horaires d'arrivée.

### ***Correspondances pénalisées :***

Ces modifications du plan de transport ont également un impact important pour les usagers effectuant des **correspondances** en gares de **Creil, Compiègne et St Just**.

D'une part, même si nous avons pu obtenir l'adaptation des horaires de certains trains et cars (notamment en direction de Persan et Beauvais), il n'a pas été possible de **maintenir** l'ensemble des **correspondances**, ce qui pénalise fortement les usagers de certaines gares desservies à faible fréquence qui, en plus de subir les augmentations de temps de parcours entre Paris et Creil, sont parfois contraints d'attendre plusieurs dizaines de minutes le train suivant, ce qui se traduit au final par une **forte augmentation** du **temps de trajet** global. Cela concerne en particulier les usagers de la ligne Creil-Beauvais et ceux des TER omnibus Creil-Amiens et Creil-Compiègne.

D'autre part, certaines **correspondances** sont au contraire **fragilisées** par un **temps de battement très faible**, ce qui **réduit** les chances d'**arriver à l'heure** à destination.

➤ ***LUTECE a dénoncé le manque de concertation en amont sur ces horaires travaux et est intervenue pour que les trains attendent les voyageurs en correspondance.***

# COMITÉ D'ÉTOILE DE CREIL LES USAGERS DOIVENT PORTER LEURS PROPOSITIONS POUR LA GRILLE HORAIRE 2015

Les usagers doivent se mobiliser et **assister en nombre** à la réunion du jeudi 7 novembre prochain, à **18 h 30**, à l'IUT de Creil.

### • Quel est le rôle d'un comité d'étoile ?

Ouvert à tous les usagers du transport ferroviaire, le comité d'étoile doit permettre, d'une part, d'échanger sur les **problèmes quotidiens** des voyageurs et, d'autre part, de présenter les **résultats** de la **qualité de service** et les **projets d'amélioration** de l'offre de la S.N.C.F. (grille horaire, tarification, indemnisation).

### • Quels sont les besoins des usagers collectés par LUTECE ?

Outre le plan d'action déjà évoqué pour améliorer la **maintenance du matériel** et l'**entretien des voies** afin de mettre fin aux retards récurrents et avoir des trains où l'on peut s'asseoir, les usagers revendiquent un **réajustement** de la **grille actuelle** pour prendre en compte les véritables **besoins des usagers**. Une amélioration des **correspondances** est, par exemple, absolument nécessaire. LUTECE estime également que la circulation du **week-end** (actuellement insuffisante) doit être étoffée pour répondre à la demande des salariés travaillant les samedi et dimanche.

La **grille horaire pour 2015** sera présentée lors de ce comité d'étoile. Ce sera le moment de faire **entendre notre voix** puisque nous souffrons depuis deux ans des « nouveaux horaires ». Le projet de grille se trouve sur le site TER Picardie et il sera exposé aux associations le 29 octobre à Amiens. LUTECE fera un compte rendu de cette réunion d'explication qui devrait permettre une **réelle concertation** le 7 novembre.

Parallèlement, LUTECE demande la mise en place d'une véritable **information des voyageurs** en cas d'incident, ainsi que l'**application rapide** de la clause de **dédommagement prévu** par la **nouvelle convention (voir page 4)**.

### • Pourquoi le rôle de LUTECE est-il important ?

Les usagers doivent donc continuer à se faire entendre collectivement, car les **avancées** obtenues en 2012 (amélioration de la desserte de Chantilly, Laigneville et Liancourt ; création d'un train au départ de Compiègne grâce aux pétitions et aux dossiers envoyés à la cellule de médiation) et les progrès de la **nouvelle convention** montrent que le rôle des **associations** est **fondamental** pour relayer les demandes des usagers. LUTECE reste à vos côtés pour obtenir des améliorations supplémentaires.

Réservez donc votre soirée du **jeudi 7 novembre** et, si vous ne pouvez pas venir, **envoyez votre contribution** à LUTECE.

---

## TRAVAUX DU PONT DU HAVRE : DÉBUTS DIFFICILES POUR LES USAGERS

↳ *Suite de la page 1 :*

En plus de ces incidents majeurs, les retards de 10 à 20 minutes dont les causes sont variées (difficultés de mise à quai des rames, conflits de circulation entre trains détournés et Transiliens en zone dense) ont été nombreux, amplifiant le phénomène de saturation de certaines rames.

Pour conclure, personne n'a été épargné par ces dysfonctionnements, dont les plus lourds de conséquences ne sont finalement pas directement liés aux travaux mais bien plutôt à un déficit manifeste d'entretien du matériel et des installations, ce qui n'est pas du tout encourageant pour l'avenir.

➤ *Face à cette situation catastrophique, LUTECE a interpellé à de nombreuses reprises la S.N.C.F. et le Conseil régional pour que, d'urgence, un plan d'action « maintenance » soit mis en œuvre, avec embauche de personnel, travail commun avec R.F.F. (rendu nécessaire par l'accident de Brétigny-sur-Orge) et emprunt éventuel de matériel roulant à d'autres régions.*

## TER PICARDIE :

### UNE NOUVELLE CONVENTION ENTRE LA S.N.C.F. ET LE CONSEIL RÉGIONAL

Progrès réalisés	Points sensibles à surveiller
<ul style="list-style-type: none"><li>• Exigences accrues sur la <b>qualité de service</b></li><li>• <b>Meilleure indemnisation</b> des <b>usagers</b> en cas de retard ou d'incident grave ou répété</li><li>• <b>Pénalités en hausse</b> payées par la SNCF à la Région en cas de dysfonctionnements</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Suivi de la convention</b> à renforcer</li><li>• <b>Concertation en amont</b> à développer en particulier sur les <b>horaires</b></li><li>• <b>Desserte et correspondances</b> à améliorer pour les <b>petites gares</b></li><li>• <b>Personnel en gare et dans les trains</b> à <b>maintenir</b> pour garantir la <b>sécurité</b> et le <b>confort</b> des usagers</li></ul>

Précisons que **LUTECE** a participé **activement** à la **concertation** et a contribué aux **avancées** de cette convention.

➤ *Retrouvez notre **position détaillée** sur la convention sur le site de l'association [www.asso-lutece.org](http://www.asso-lutece.org).*

## Vos délégués de lignes et gares LUTECE

En complément du dispositif « Témoins de ligne », nous mettons en place des **délégués de ligne et de gares** pour mieux prendre en compte vos remontées et répondre à vos questions :

- Paris-Creil-Amiens : [marie-noelle@asso-lutece.org](mailto:marie-noelle@asso-lutece.org)
- Paris-Compiègne-St Quentin : [jean-luc@asso-lutece.org](mailto:jean-luc@asso-lutece.org)
- Paris-Creil-Compiègne : [veronique@asso-lutece.org](mailto:veronique@asso-lutece.org)
- Creil-Beauvais et gare de Creil : [christiane@asso-lutece.org](mailto:christiane@asso-lutece.org)
- Creil-Pontoise : [alexis@asso-lutece.org](mailto:alexis@asso-lutece.org)
- Gares de Chantilly-Gouvieux et Orry-la-Ville-Coye : [loic@asso-lutece.org](mailto:loic@asso-lutece.org)

➤ *N'hésitez-pas à les **contacter** !*

### BULLETIN D'ADHESION A LUTECE

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code postal : ..... Commune : .....

Adresse mail : ..... @ .....

adhère à l'association LUTECE et verse sa cotisation de **5 euros** à l'ordre de LUTECE (de préférence par chèque).

Envoyez votre adhésion à :

LUTECE  
Maison Creilloise des Associations  
11, rue de Hironvales  
60100 CREIL